



**Accord instituant le Laboratoire européen de biologie moléculaire, fait à Genève, le 10 mai 1973 - Adhésion par le Monténégro.**

Il résulte d'une notification du Département fédéral des affaires étrangères de la Confédération suisse qu'en date du 18 mai 2018, le Monténégro a adhéré à l'accord désigné ci-dessus, qui est entré en vigueur à l'égard de cet État à la même date, soit au 18 mai 2018, conformément à l'article XV, paragraphe 4c, de l'accord.

